

S1E19 - Les langues régionales de France

Progresse en français grâce à l'actualité



Comment ça marche ?

Retrouve la transcription complète de l'épisode ci-dessous 😊

Les mots qui apparaissent en bleu sont expliqués dans l'espace abonnés : [Le français de l'actu](#)

Pour retrouver le détail du vocabulaire, des quiz et des activités complémentaires, rendez-vous [ici](#).



Je me présente en quelques mots :

Je suis Marianne, professeure de Français Langue Étrangère, et je propose des **cours particuliers** ([ici](#)) et des **cours collectifs** ([là](#)), pour t'aider à **gagner en confiance et en fluidité** en français.

Si tu te poses des questions sur le meilleur accompagnement pour toi, je répondrai avec plaisir à tes questions. Contacte-moi à cette adresse :

contact@parlerfrancaisavecmarianne.com

Introduction

Si tu ne le sais pas encore, je vis en Bretagne, à l'ouest de la France.

Et la langue bretonne, le **breton**, a toujours fait partie de mon quotidien.

Enfant, j'entendais mon grand-père écouter la radio en breton, le matin.

Je lisais les panneaux de signalisation bilingues, en français et en breton, dans les rues.

Et pendant longtemps, je ne savais même pas que j'utilisais des mots bretons.

Par exemple, je disais pikez pour dire **chipie**, lichou pour dire gourmand et lagen pour dire sommeil.

Mais c'était comme un élément du décor, quelque chose qui est là, mais qu'on ne voit pas vraiment.

Jusqu'à récemment, je ne m'étais pas posé beaucoup de questions sur cette langue.

Je ne m'étais jamais demandée pourquoi le breton était la **langue maternelle** de mes grands-parents, et pas celle de mes parents.

Pourtant, c'est un sujet qui revient souvent dans le débat public, en France, et tu auras peut-être l'occasion de lire des articles sur le sujet.

Alors, dans cet épisode, je te propose d'explorer l'histoire et l'actualité des langues régionales qui existent en France.

Quand je te parle de langues régionales, je fais référence aux langues parlées depuis longtemps par une minorité de personnes en France.

Ce ne sont pas des variations du français. Ce ne sont pas des dialectes, mais des langues à part entière, qui sont souvent plus anciennes que le français.

D'après un rapport officiel de 1999, il en existerait 75 en France, comme par exemple l'alsacien, l'occitan, le breton, le basque, le créole martiniquais, le créole guadeloupéen, etc.

Dans cet épisode, je vais t'expliquer pourquoi la France est passée d'un pays **multilingue**, avec plusieurs langues, à un pays où il n'y a qu'une seule langue officielle, le français.

On va voir comment les langues régionales ont été combattues par l'État, de quelle façon elles ont survécu et quelles langues sont les plus parlées aujourd'hui, en France.

Comme d'habitude, tu trouveras le détail du vocabulaire, deux quiz et une activité complémentaire dans la communauté *Le français de l'actu*, accessible par abonnement.

Et n'oublie pas : la transcription est gratuite. Tu peux la télécharger en cliquant sur le lien en description.

Allez, tu es prêt ou prête ?

C'est parti !

Le développement

Historiquement, en France, il y avait une grande diversité linguistique.

Pourtant, il est possible que tu n'aies jamais vraiment entendu parler des langues régionales de France.

Et ce n'est pas un hasard.

L'État français a combattu ces langues **vigoureusement**, c'est-à-dire fortement, pendant cinq siècles.

Les langues régionales étaient vues comme une source de division et comme une menace pour le pouvoir central.

C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, la France soit un pays officiellement **monolingue**, avec une seule langue, contrairement à nos voisins espagnols par exemple.

Alors, que s'est-il passé concrètement ? On va remonter très loin dans le temps.

Au seizième siècle, en 1539, le français devient la langue officielle du droit et de l'administration, à la place du latin.

C'est donc la langue de l'État, mais elle coexiste avec les autres langues parlées par une grande majorité de Français.

En 1789, c'est la Révolution française. Et pour certains révolutionnaires, le français doit être la seule et unique langue dans le pays.

La place du français est donc renforcée et les langues régionales déclinent progressivement jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle.

Dans les années 1880, c'est le **coup de grâce**. Le coup de grâce, ça veut dire que c'est le coup fatal, le coup final porté aux langues régionales.

L'école devient obligatoire pour tous les enfants et la seule langue qui y est autorisée est, bien sûr, le français.

Donc à cette époque, beaucoup d'enfants ont appris à parler français à l'école.

Et ça a eu des conséquences sur les langues régionales, puisqu'en 1900, 25% des Français parlaient une langue régionale, contre 3% aujourd'hui.

Le français s'est donc imposé comme la seule langue parlée par la plupart des Français, si on ne compte pas les langues étrangères.

C'est ce qui est clairement écrit, aujourd'hui, dans la Constitution actuelle. À l'article 2, tu peux lire : *"La langue de la République est le français."*

Pourtant, quand je repense à toute cette histoire, je trouve que ça ne répond pas exactement aux questions que je t'ai présenté en introduction :

Pourquoi est-ce que mes grands-parents n'ont pas transmis la langue bretonne à mes parents ? Pourquoi est-ce que je ne parle pas breton aujourd'hui ?

Ils auraient pu le faire **en cachette**, c'est-à-dire sans le montrer, sans s'exposer, pour préserver cet héritage culturel.

En Espagne par exemple, les langues régionales ont aussi été très fortement réprimées, sous le franquisme, mais elles sont encore parlées aujourd'hui.

En en parlant avec mes grands-parents et avec mes parents, je crois que j'ai trouvé un élément de réponse.

Je t'en parle dans la deuxième partie.

Pour comprendre pourquoi et comment ces langues régionales ont perdu de leur importance, on doit aussi entrer dans les histoires personnelles des **locuteurs**, c'est-à-dire des personnes qui les parlent.

Dans la première partie, on a vu que les langues régionales n'ont plus été transmises par les familles, parce que l'État a imposé le français à l'école, dans l'administration, au travail, etc.

Mais il y a autre chose qui explique cet arrêt de la transmission, quelque chose de plus **diffus**, de plus difficile à expliquer : c'est le sentiment de **honte**.

La honte, c'est un sentiment de gêne, d'infériorité ou encore d'humiliation.

Et je crois que si le breton a en partie disparu, c'est parce qu'il était devenu honteux de le parler.

Dans l'imaginaire collectif, c'étaient les personnes peu éduquées qui parlaient des langues régionales.

Et si on voulait réussir à l'école, faire des études et avoir un bon statut social, il fallait parler français.

Donc si les parents voulaient que leurs enfants réussissent, ça ne servait à rien de leur apprendre une langue régionale.

Ce sentiment de honte, je le trouve terrible, parce qu'il montre que la **dépréciation** de ces langues par l'État central a été profondément **intériorisée** par les gens.

La dépréciation, c'est la dévalorisation, le fait de ne pas accorder de valeur à quelque chose.

Elle a été intériorisée, c'est-à-dire intégrée inconsciemment, en particulier à l'école, devenue obligatoire.

Les enfants qui parlaient une langue régionale y étaient punis, et souvent de façon humiliante.

Par exemple, ils devaient porter un objet humiliant toute la journée si on les entendait parler dans leur langue maternelle.

Si ça t'intéresse, tu trouveras une vidéo qui explique le détail de ces punitions dans la description.

Il y a donc eu une rupture dans la transmission de ces langues régionales.

Mais elles laissent des traces, même chez les personnes qui ne parlent que le français.

Aujourd'hui, quand tu entends des accents spécifiques en français, c'est souvent un héritage de ces langues.

Par exemple, à Toulouse, tu peux entendre l'héritage de l'occitan.

Et elles n'ont pas complètement disparu. Leur mauvaise réputation a commencé à changer à la fin du vingtième siècle.

Dans la seconde partie du vingtième siècle, certaines personnes ont voulu se réapproprier leurs langues régionales.

Ces **militants**, c'est-à-dire ces personnes qui défendent activement une cause, ont appris volontairement la langue de leurs ancêtres.

On peut aussi dire qu'ils **ont retourné le stigmate**. Ça veut dire qu'ils se sont appropriés ces langues dévalorisées pour en faire un motif de fierté.

C'est le cas de personnes engagées dans des associations, de personnalités politiques, d'universitaires, d'enseignants, d'artistes, etc.

Face à ce renouveau, l'État français a d'abord résisté, mais, petit à petit, il **a assoupli** sa vision des langues minoritaires. Il est devenu plus flexible.

L'enseignement des langues régionales à l'école a été autorisé, dans l'enseignement classique d'abord, puis dans des écoles bilingues.

Pour te donner une idée, en septembre 2023, 168 000 élèves suivaient un enseignement d'une langue régionale.

En 2008, le Parlement a également inscrit l'existence des langues régionales dans la Constitution, qui indique maintenant qu'elles appartiennent au patrimoine de la France.

Enfin, l'affichage public d'informations et les panneaux de signalisation en langue régionale sont **désormais** possibles partout.

Donc il existe une ouverture de la part de l'État français, mais elle reste incomplète.

Aujourd'hui, il n'y a toujours pas de droits linguistiques en France. Autrement dit, une personne ne peut pas demander à communiquer en basque ou en corse avec l'administration par exemple.

Par ailleurs, la France n'a pas ratifié la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. C'est un traité européen qui a pour but de protéger les langues régionales.

Il semble donc que ces langues continuent de faire peur en France.

Elles inquiètent parce qu'elles pourraient réveiller des identités locales et parce qu'elles poseraient problème dans l'apprentissage du français.

Pourtant, selon moi, ces langues sont une richesse : chaque langue porte en elle une histoire, une culture spécifiques et une nouvelle façon de voir le monde.

Par ailleurs, parler plusieurs langues est plutôt un avantage. Ça ne pénalise pas l'apprentissage d'une autre langue, mais, au contraire, ça le facilite.

Et toi, qu'est-ce que tu en penses ? Les réticences de l'État français vis-à-vis des langues régionales sont-elles légitimes selon toi ? Que peut apporter l'apprentissage de ces langues régionales ?

Prends le temps de réfléchir à ces questions en français.

Allez, il est temps de découvrir dans le détail quelles sont les langues régionales de France, aujourd'hui.

Les langues les plus parlées se trouvent dans les territoires d'Outre-Mer, comme en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane, etc.

Une grande partie de la population de ces territoires parle une autre langue, parce que l'éloignement géographique a empêché l'État d'imposer complètement le français.

Je vais te faire écouter du créole guadeloupéen, parlé en Guadeloupe, dans les Caraïbes.

C'est un enregistrement audio extrait d'une ressource qui s'appelle "Atlas sonore des langues régionales de France".

C'est une ressource en accès libre qui est remarquable pour explorer la diversité linguistique du pays.

Je te la partage en description et je te conseille vivement de cliquer sur le lien pour écouter toutes ces langues.

Voici l'extrait, dans lequel la locutrice nous dit : "La bise et le soleil se disputaient, chacun assurant qu'il était le plus fort." La bise, ici, c'est le vent. Le vent et le soleil se disputent pour savoir qui est le plus fort : *extrait 1*.

Ensuite, en France métropolitaine, la première langue régionale parlée est l'alsacien. C'est une langue régionale *germanique (et non germanophone 😊), parlée par 600 000 locuteurs à l'est de la France.

Cette langue est l'héritage d'un territoire, l'Alsace, qui a longtemps été disputé entre la France et l'Allemagne.

Voici un extrait de Strasbourg, avec la même phrase que précédemment sur la bise et le soleil : *extrait 2*.

La deuxième langue la plus parlée en France métropolitaine, c'est l'occitan. En 2020, elle est parlée par 540 000 locuteurs.

C'est une langue romane, du sud de la France, qui est parfois appelée "langue d'oc".

Il en existe plusieurs variantes. On va écouter le provençal, avec un extrait d'un locuteur d'Aix-en-Provence. Le voici : *extrait 3*.

Enfin, le **breton** est la troisième langue régionale. Aujourd'hui, on compte entre 200 000 et 300 000 personnes qui parlent breton.

C'est une langue celte, qui est un héritage de l'histoire particulière de la Bretagne, indépendante de la France jusqu'en 1532.

Là aussi, il y a plusieurs façons de parler breton. Je te propose un extrait du breton du Léon.

Le Léon, c'est une région au nord de la Bretagne, d'où viennent mes grands-parents :
extrait 4.

Parmi les langues régionales les plus parlées, on retrouve aussi le catalan, le basque et le corse, dans le sud de la France.

Je te laisse les découvrir grâce à l'atlas.

Donc les langues régionales perdurent, elles survivent, grâce à l'action de militants qui les promeuvent.

Mais elles sont encore en danger, parce que les locuteurs ne sont pas assez nombreux et qu'ils sont vieillissants.

Par exemple, plus de 60% des locuteurs du breton ont plus de 60 ans.

Il s'agit donc plus d'une **survivance** que d'un véritable retour.

Pourtant, les Français continuent d'y être attachés.

Selon une récente étude de l'Ifop, que je te propose en description, 77% des Français soutiennent la "reconnaissance officielle des langues régionales".

L'histoire des langues régionales continue donc de s'écrire.

La conclusion

Pour conclure, la France n'est pas aussi monolingue qu'on le pense.

L'État a voulu imposer le français au détriment des langues régionales, mais certaines résistent et tentent de perdurer.

Pour être honnête, toute cette histoire m'a donné envie de reprendre des cours de breton.

J'avais commencé il y a quelques années, mais je m'étais découragée en me disant que ça n'allait pas être très utile.

Aujourd'hui, je me dis qu'il y a parfois des enjeux plus profonds derrière l'apprentissage d'une langue.

Voilà pourquoi ce sujet me tient tant à cœur. Je te remercie vivement d'avoir écouté ce podcast jusqu'au bout.

S'il t'a plu, je te serai très reconnaissante si tu prenais le temps de le noter et de laisser un avis sur les différentes plateformes.

Et si tu veux aller plus loin, n'oublie pas que dans le Club, tu accèdes aux quiz, au détail du vocabulaire et à une activité complémentaire sur cet épisode, mais aussi sur l'ensemble des épisodes du podcast.

Le lien pour t'inscrire est en description.

Je te donne rendez-vous dans deux semaines pour un nouvel épisode du podcast Le français de l'actu.

À bientôt !